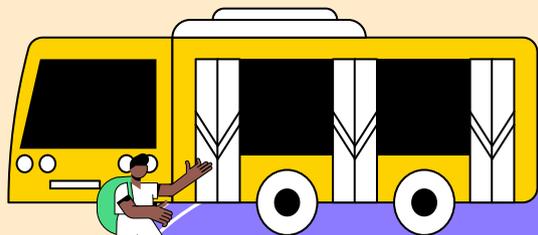


# DES VOYAGES



# TOUJOURS PLUS DURABLES !



Covoiturage



# ÉDITO

## Vers une **mobilité durable** : le Douaisis en mouvement

L'arrivée de la gratuité sur notre réseau de bus évolue a transformé la mobilité sur le Douaisis, entraînant une hausse significative de la fréquentation : plus de 50% sur certaines lignes dès la première année. Cette dynamique positive s'est poursuivie avec une croissance notable de 8% en 2023, témoignant de l'adoption massive du transport public par nos habitants et de leur satisfaction (91% d'utilisateurs satisfaits !).

Pour autant, nous ne nous reposons pas sur nos lauriers. Nous avons continué à renforcer la qualité et l'efficacité de notre réseau. Et, la future ligne B qui a obtenu un avis favorable suite à la procédure de l'enquête publique, promet de révolutionner encore davantage notre offre de transport avec, sur plus de 17 kilomètres, un service rapide, confortable, fiable et écologique.

Parallèlement, notre engagement envers les mobilités douces se renforce. L'expansion du service VELLOW et l'augmentation de nos voies douces marquent notre soutien résolu aux modes actifs.

En 2023, nous avons également inauguré des infrastructures clés comme la première aire de covoiturage à Pecquencourt et le parc relais à Aniche, soulignant notre engagement pour une mobilité plus intégrée et moins dépendante de la voiture individuelle.

En 2024, la ligne B sera certes au cœur de notre agenda mais nous placerons également dans nos priorités le développement continu de ces initiatives, y compris l'expérimentation de l'autopartage, confirmant notre ambition de faire du Douaisis un modèle de mobilité durable.

Ensemble, poursuivons la construction d'une mobilité durable et accessible à tous dans le Douaisis !



**Claude HEGO**  
Président du SMTD

# SOMMAIRE

2023

▶ **4** VOYAGE EN IMAGES

Le SMTD

▶ **6** MISSION & GOUVERNANCE

Le SMTD

▶ **8** DIRECTION OPÉRATIONNELLE

Bus

▶ **10** UN BEL ÉLAN ET UNE  
AMÉLIORATION PERMANENTE

Bus

▶ **12** UNE TRAJECTOIRE  
DYNAMIQUE

Vélo

▶ **14** LA NOUVELLE VAGUE  
DU DÉPLACEMENT URBAIN

Modes alternatifs

▶ **16** MIXER, PARTAGER...  
POUR MIEUX AVANCER

Mobilité pour tous

▶ **18** PROMOUVOIR  
LA MOBILITÉ DURABLE

Perspectives

▶ **20** EN ROUTE POUR 2024

▶ **22** Bilan financier

# VOYAGE en IMAGES DE HAUT en BAS

**27 février** Mise en place d'un transport scolaire entre Écaillon et le collège de Masny



**23 mars** Participation au Forum Oser Demain dédié à l'orientation pour les jeunes de 14 à 26 ans



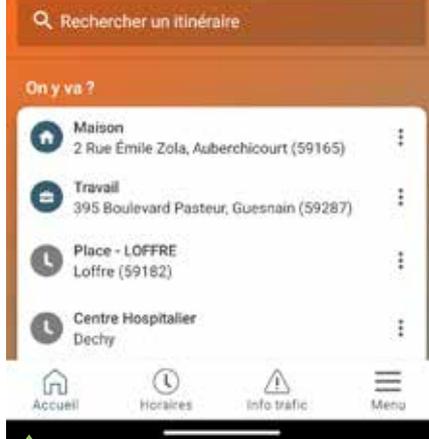
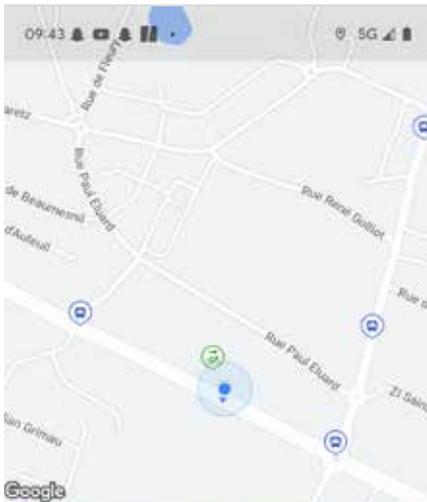
**18 et 19 mars** Navette spéciale : 3 000 personnes transportées à l'occasion du « Mecanic Show » de Pecquencourt



**4 avril** Ouverture d'une 2<sup>e</sup> agence Vellow au sein de la Maison du Vélo et de la Mobilité sur le parvis de la Gare de Douai



**6 avril** Participation au Forum Attractivité



**Mai** Mise en service d'une nouvelle version de l'appli évoluant offrant de nouvelles fonctionnalités

**13 et 14 mai** Mise en place d'une navette spéciale entre le centre de Douai et Arkeos/Orionis pour l'inauguration du planétarium

**21 mai** Navette spéciale : 5000 trajets comptabilisés entre Masny et Ecaillon pour la « Fête de la fraise »



**12 juin** Arrivée de Vincent DECORTES, 3<sup>e</sup> technicien Vellow



**22 juin** Formation Référent Mobilité avec Cap Emploi



**23 juin au 24 juillet** Enquête publique relative à la Ligne B du BHNS

**1<sup>er</sup> et 2 juillet** Navette spéciale pour la fête annuelle de Loisparc

**8 juillet** Courses ajoutées à la ligne 16 pour améliorer la desserte de la « ZAC du Bas Terroir », le quartier de « Frais Marais », le centre-ville de Râches et le site Arkéos-Orionis



**13 juillet** Réception de 70 nouveaux Vellow dont 20 VTT



**9 au 18 septembre** Promotion de la mobilité durable à la 79<sup>e</sup> Foire exposition régionale de Douai



**18 au 23 septembre** Challenge de la mobilité



**19 octobre** Participation au Forum ESI



**6 et 7 novembre** Visite d'une délégation de l'agglomération de Forbach et de sa régie de transport urbain désireuse de s'inspirer des bonnes pratiques du SMTD



**20 novembre** Inauguration de la première aire de covoiturage du Douaisis à Pecquencourt



**15 novembre** Réception de 50 nouveaux vélos portant la flotte à 605 unités



**20 novembre** 3<sup>e</sup> Comité de suivi du SDMD, Schéma Directeur Modes Doux



**1<sup>er</sup> décembre** Arrivée de Séverine GUILBERT, assistante administrative et commerciale Vellow



**5 décembre** Séminaire réunissant toutes les entreprises de la zone de l'Ermitage et ses environs pour repenser la mobilité des employés des Zones d'Activités



**27 décembre** Inauguration du parc relais situé à Aniche en face de l'arrêt « DELFORGE » de la ligne A

# ACTEUR CLÉ DE LA MOBILITÉ DURABLE DANS LE DOUAISIS



**D**epuis plus de 45 ans, le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) œuvre au développement d'une mobilité durable pour les habitants de son territoire. Couvrant aujourd'hui 55 communes et plus de 220 000 habitants, le SMTD s'impose comme un acteur incontournable de la vie quotidienne en assurant l'organisation et la gestion des transports publics mais également l'organisation de toute l'offre de mobilité à l'échelle du territoire.

Composé des 35 communes de Douaisis Agglo et des 20 communes de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis est une collectivité territoriale dont la mission est de rendre la mobilité durable, accessible et inclusive avec notamment :

- L'organisation et l'exploitation des services de transports réguliers et scolaires
- Le développement de solutions de transport à la demande pour les zones plus éloignées ou confrontées à des besoins spécifiques.
- L'aménagement des points d'arrêts pour faciliter l'accès aux personnes

à mobilité réduite

- La promotion des mobilités actives à travers son offre yellow ou le travail de mise en oeuvre de son Schéma Directeur Modes Doux
- La mise en oeuvre de services dédiés aux usages partagés de la voitures tels que les aires de covoiturage...
- L'élaboration des Plans de Mobilité et le suivi des grands projets de transports et de déplacements du territoire
- La mise en place d'un conseil en mobilité destiné aux employeurs et aux gestionnaires d'activités
- La maîtrise d'ouvrage des travaux de construction et d'aménagement des immeubles liés à l'exercice du service des transports collectifs urbain

En assurant la promotion des modes de transport plus respectueux de l'environnement, le SMTD s'engage activement dans la lutte contre le changement climatique.

## **STAD : Un partenaire indispensable pour un réseau performant**

En 2004, le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) optait pour une gestion directe de son réseau de transports. Cependant, face à diverses complications juridiques, financières et techniques, le SMTD a choisi de confier la gestion de son réseau à une nouvelle entité créée spécifiquement pour cela, la Société de Transports de

l'Arrondissement de Douai (STAD).

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2013, la STAD gère le réseau «évéole», le réseau de transports publics sur le territoire du SMTD. Actuellement, le SMTD détient 81,82 % de la STAD, Douaisis Agglo et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent en possédant chacun 9,09 %. La société emploie plus de 149 conducteurs et près de 74 autres salariés.

## **Le réseau évéole se compose de :**

- > 1 ligne de Bus à Haut Niveau de Service, la ligne A
- > 16 lignes régulières de bus
- > 22 lignes de transports à la demande (Tad'évéole),
- > Des lignes de transports scolaires,
- > Un circuit de la navette Binbin qui dessert le centre-ville de Douai.

## **Avec 181 véhicules dont :**

- > 108 véhicules appartenant au SMTD
  - 29 BHNS dont 16 articulés
  - 76 bus dont 27 articulés
  - 3 navettes Binbin
- > 12 bus aux couleurs Evéole affrétés (sous-traitants)
- > 61 cars affrétés (sous-traitants)

Ces bus et cars affrétés sont exploités par 2 entreprises sous-traitantes : « Place Mobilité » et « Les Autocars Douaisiens » qui assurent ainsi une partie des dessertes du réseau Evéole.

# GOUVERNANCE

Le Comité Syndical est formé d'un Président, Claude HÉGO, de 9 Vice-présidents et de 45 représentants des deux intercommunalités membres, Douaisis Agglo et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent. Ce Comité prend les décisions importantes pour le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) à travers ses délibérations. Claude HÉGO, en sa qualité de Président, manage les opérations quotidiennes du SMTD avec l'appui du Bureau Syndical.

## Le Comité Syndical

Sous la présidence de Claude HÉGO, le Comité Syndical jouit d'une large compétence légale, avec le vote du budget comme principal mandat. Ce budget définit les autorisations de dépenses et de recettes pour l'année, entérinant ainsi les orientations stratégiques.

Le Comité Syndical est convoqué par le Président qui établit également l'ordre du jour. Les décisions prises, soumises au contrôle de légalité, sont publiées dans les locaux du SMTD, sur le site [smt.d.fr](http://smt.d.fr) et notifiées au Sous-préfet. Elles peuvent être contestées devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois après leur publication.

## Le Bureau Syndical

Au quotidien, le Président assure la gestion financière et patrimoniale du Syndicat, y compris la passation des marchés, dans le cadre des limites établies. Le Bureau Syndical, composé du Président et de neuf Vice-présidents, supervise les principales activités du SMTD. Il est notamment chargé de la gestion des lignes de trésorerie, de la défense juridique du Syndicat, de la gestion des propriétés syndicales et des droits de préemption, ainsi que des modifications mineures concernant les lignes de transport.

## Le Bureau Syndical du SMTD se compose du Président et de 9 Vice-présidents :



**Claude HÉGO**  
Président

Retraité d'EDF où il a travaillé en tant qu'ingénieur dans les réseaux de transport d'électricité, Claude HÉGO est maire de Cuincy depuis 2014. Réélu Président du SMTD en 2020, il gère le SMTD au quotidien. Chargé de la bonne exécution des décisions du Comité Syndical, il agit sous son contrôle. Il représente le SMTD, signe les contrats, prépare le budget et gère le patrimoine.



**Robert STRZELECKI**  
1er Vice-président en charge de l'évolution de l'offre de transports en commun y compris la ligne B de BHNS  
Adjoint au Maire de Flers-en-Escrebieux



**François CRESTA**  
Vice-président en charge des finances  
Adjoint au Maire de Pecquencourt



**Jean-Luc HALLE**  
Vice-président en charge des mobilités actives  
Maire d'Hamel



**Christophe DUMONT**  
Vice-président en charge des affaires juridiques et de la communication  
Maire de Sin le Noble



**Julien QUENNESSON**  
Vice-président en charge de la clientèle, de la transition numérique et de la Plateforme Mobilité  
Maire de Somain



**Christophe CHARLES**  
Vice-président en charge des usages partagés et alternatifs à la voiture et du développement de l'intermodalité et de la transition énergétique  
Maire d'Auby



**Damien FRENOY**  
Vice-président en charge des travaux et du patrimoine foncier  
Adjoint au Maire de Cantin



**Jessica TANCA**  
Vice-présidente en charge de la planification de la mobilité (PDU, LOTI, PLU) et de la mise en accessibilité  
Adjointe au Maire d'Aniche



**Claudine PARNETZKI**  
(démission le 14 décembre 2023)  
Vice-présidente en charge des marchés publics et de la commande publique  
Conseillère municipale  
Mairie de Waziers

# DIRECTION OPÉRATIONNELLE



**ORIANO VAN MASSENHOVE,**  
Direction Générale  
des Services

**L**e Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) opère au quotidien grâce à une équipe de 18 personnes réparties en trois pôles. Oriano Van Massenhove, en tant que Directeur Général des Services, supervise l'ensemble, avec Jean-Luc Paszek à la tête du secteur administratif, Matthieu Carpentier dirigeant le secteur mobilité, et Frédérique Normand responsable du secteur travaux.



**JEAN-LUC PASZEK,**  
Responsable  
Pôle Administratif



**FRÉDÉRIC GENGE,**  
Commandes  
publiques/Finances



**BRIGITTE ADAMSKI,**  
Paie/Comptabilité



**SANDRINE LECLERCO,**  
Secrétariat/Assemblées/  
Renfort comptabilité



**MATTHIEU CARPENTIER,**  
Responsable Pôles Mobilité/  
Communication et Service VELLOW



**MARION BRASME,**  
Chargée de communication  
Plateforme Mobilité



**QUENTIN FREYSSAC,**  
Chef de Projet  
Mobilité Durable



**JEAN-PIERRE BOULANGER,**  
Agent technique VELLOW



**SÉVERINE GUILBERT**  
Assistante administrative et  
commerciale au service VELLOW



**VINCENT DECORTES**  
Agent technique VELLOW



**TRISTAN CARLIER,**  
Agent technique VELLOW



**FRÉDÉRIQUE NORMAND,**  
Responsable  
Pôle Travaux



**LAURENT ENUODE,**  
Chargé d'opérations



**ANNE LONGUÉPÉE,**  
Assistante de Pôle/DICT/  
Renfort secrétariat



**JÉRÔME VISTOT,**  
Travaux publics/Bâtiments



**GRÉGORY BORNEMAN,**  
Travaux publics/Bâtiments

Une 18<sup>e</sup> personne complète  
l'équipe du SMTD :  
**ALAIN DUPOUY,**  
technicien informatique  
et réseaux, mis à disposition de  
la STAD.

## L'ÉQUIPE DU SMTD S'EST RENFORCÉE AVEC L'ARRIVÉE DE DEUX PERSONNES AU SERVICE VELLOW :

- Séverine Guilbert a rejoint le SMTD le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Elle a en charge l'accueil des usagers VELLOW, la souscription des contrats, les relances de paiement mais aussi la promotion du service. Titulaire d'un BTS Assistante de Direction, Séverine Guilbert, a eu tout un parcours, majoritairement dédié au service public, dans diverses mairies. Elle connaît bien le monde du transport public pour avoir travaillé près de 5 ans au sein du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle
- Vincent Decortes, arrivé quant à lui le 12 juin 2023, contribue à assurer toutes les opérations de maintenance régulière des VAE. Après des études d'arts appliqués et arts traditionnels, et une certification de dessinateur-illustrateur, Vincent Decortes a eu une première expérience en tant qu'animateur socioculturel avant de rejoindre Origine Cycles, atelier de fabrication de vélos haut de gamme, en tant qu'agent logistique.



# UN BEL ÉLAN ET UNE AMÉLIORATION PERMANENTE !

**D**epuis le passage en gratuité totale des transports en commun, le réseau de bus évolue a connu une croissance impressionnante de sa fréquentation, dépassant les 50%. Ce phénomène, massif la première année, s'est poursuivi en 2023, enregistrant une augmentation notable de 8%. Avec un réseau en amélioration continue, le bus est entré dans les habitudes de déplacement des habitants du Douaisis.

### Plus de 11 millions de personnes transportées !

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022 a marqué une étape importante pour le territoire, qui, avec un bassin de 220 000 habitants, est devenu le plus grand réseau de France à offrir une gratuité totale de ses transports en commun. Cette avancée majeure, résultant de la décision collective et déterminée des élus de Douaisis Agglo et de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, poursuit 3 objectifs :

- Augmenter le pouvoir d'achat des citoyens, notamment en réponse à l'escalade des prix du carburant, facilitant ainsi la mobilité et l'accès à l'emploi,
- Réduire le nombre de véhicules sur les routes et diminuer ainsi la pollution et les risques d'accidents,

- Faciliter les déplacements du territoire sans aucune restriction.

Le succès a été immédiatement au rendez-vous avec des hausses de fréquentation allant de 30 à 50% selon les lignes et même 51% pour la ligne A, ligne la plus utilisée du réseau. Entre 2022 et 2023, l'augmentation de la fréquentation s'est poursuivie. Plus de 11 300 000 voyageurs ont ainsi été transportés. Trois lignes représentent à elles seules plus de 60% de la fréquentation totale du réseau en 2023 :

- Ligne A : plus de 3 600 000 voyageurs en 2023,
- Ligne 2 : plus de 2 300 000 voyageurs en 2023,
- Ligne 3 : plus de 1 000 000 voyageurs en 2023.

## Gratuité du TER emprunté par les lycéens !

La Région et le SMTD se sont entendus afin de financer la gratuité des transports scolaires des lycéens prenant le TER. Un aller-retour par jour est ainsi totalement gratuit, à l'intérieur du ressort territorial du SMTD, pour les déplacements domicile-lycée, condition essentielle et déterminante de la participation régionale. Dans ce cadre, la Région s'engage à prendre à sa charge 50% du coût total, le SMTD prenant en charge les 50% restants.

## Négociation réussie sur le mécanisme fiscal lié à la gratuité

La gratuité des transports publics présente des défis financiers importants liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). En effet, la gratuité supprime les recettes issues de la vente de billets, ce qui empêche l'opérateur de récupérer la TVA sur ses dépenses opérationnelles. Cela entraîne des surcoûts significatifs, car la TVA payée sur les achats initiaux, comme les véhicules ou les infrastructures, ne peut plus être déduite. De plus, si l'exploitation est déléguée, la collectivité doit compenser financièrement l'opérateur, incluant la TVA,

augmentant d'autant les charges. Dans ce cadre, le SMTD s'est attaché à mener une négociation sur le régime fiscal lié à la gratuité qui a permis de conserver le remboursement de la TVA (gain de 150 000€).

## Adaptation proactive du réseau aux besoins des habitants

En réponse au changement de collège de rattachement pour les élèves d'Écaillon, un service de transport scolaire spécifique a été mis en place en février 2023, offrant quatre trajets quotidiens entre Écaillon et le collège de Masny. En outre, pour améliorer la desserte de plusieurs zones clés y compris des sites culturels, notamment la « ZAC du Bas Terroir » à Waziers, « Frais Marais » à Douai, le centre-ville de Râches, et le site Arkéos-Orionis, des trajets supplémentaires ont été ajoutés sur la ligne 16 début juillet 2023, y compris les dimanches et jours fériés.

La ligne 413, gérée par la Région Hauts-de-France, relie Douai à Hénin-Beaumont et dessert diverses localités entre ces deux points. Un récent accord a permis d'ouvrir les portes des bus de cette ligne aux résidents du hameau « Le Villers » à Flers-en-Escrebieux.

Ce changement, effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2023 permet des montées et des descentes à tous les arrêts entre Douai et Hénin-Beaumont, offrant ainsi une mobilité gratuite et étendue dans le Douaisis

## Navettes évéole : un accès sans stress aux grands rendez-vous locaux !

Le SMTD renforce la mobilité sur le territoire en introduisant des navettes spéciales évéole pour se rendre sur les lieux des événements phares du territoire. Dès mars, ces navettes ont facilité le déplacement de quelque 3 000 amateurs de motos vers le « Mécenic Show » de Pecquencourt. Les 13 et 14 mai, une liaison spéciale entre Douai et Arkeos/Orionis a été établie pour l'inauguration du nouveau planétarium qui a attiré pas moins de 6 000 curieux le jour de l'ouverture. Le 21 mai, les navettes ont transporté plus de 5 000 personnes entre Masny et Écaillon pour la « fête de la fraise », où les festivités se sont échelonnées de midi jusqu'en soirée. Enfin, le premier week-end de juillet, une ligne dédiée a relié la gare de Douai à Aubigny-au-Bac, facilitant la visite du Loisparc pour sa fête annuelle, sans frais et sans les tracasseries du stationnement.





### Mobilité inclusive : le SMTD améliore l'accessibilité

L'accessibilité est un droit essentiel, assurant à chacun la possibilité de se déplacer librement et en autonomie. Le SMTD est déterminé à garantir cette liberté à tous ses usagers. En 2022, des avancées notables ont été réalisées avec l'adaptation aux normes de 40 quais, rendant l'accès aux bus du réseau évolue plus aisé pour les personnes à mobilité réduite.

### Une application évolue réinventée pour une mobilité connectée

Lancée en mai 2023, l'application évolue a bénéficié d'une transformation majeure avec un design modernisé et de nouvelles fonctionnalités. Tout en conservant ses fonctions essentielles telles que l'affichage des temps d'attente aux arrêts, l'état du trafic, et les mises à jour des lignes et horaires, l'application a élargi son offre pour améliorer l'expérience utilisateur. Parmi les nouveautés, on trouve un système de navigation pas à pas, des informations sur les correspondances ferroviaires et le calcul de l'empreinte carbone liée à chaque trajet.

En moins de six mois depuis son lancement, elle a déjà séduit plus de 55 000 utilisateurs actifs, témoignant de son adoption rapide et de son rôle dans la facilitation de la mobilité durable.

L'année 2023 voit la continuation de ces efforts, avec la mise aux normes d'accessibilité de 41 quais supplémentaires.

Ces améliorations bénéficient en 2023 à plusieurs villes : Aniche, Arleux, Courchelettes, Cuincy, Dechy, Douai, Écaillon, Fressain, Lambres-lez-Douai, Monchecourt, Pecquencourt, et Sin-le-Noble.



## ► RENFORCEMENT DU PONT DE LILLE POUR UNE MEILLEURE CIRCULATION

Initié en 2007, le projet de doublement du Pont de Lille par le SMTD a été conçu pour améliorer la fluidité du trafic à l'entrée de Douai. En 2011, en réponse aux problèmes persistants de congestion, le SMTD et le Département du Nord ont organisé la circulation des véhicules et des bus sur deux ponts distincts : l'un géré par le SMTD pour l'entrée à Douai, et l'autre par le Département pour la sortie de la ville. Une étude de 2014 a révélé que le pont du SMTD ne pouvait plus supporter les poids lourds de plus de 12 tonnes, entraînant leur interdiction sur cet ouvrage et des déviations causant nuisances et problèmes de sécurité dans les communes avoisinantes. Face à ce défi, le Département du Nord, avec les municipalités de Douai et Waziers, a pris la décision de financer les travaux de renforcement du Pont de Lille. Ces travaux, débutés en mai 2023, ont permis aux poids lourds de circuler à nouveau sur le pont afin de rétablir une circulation optimisée et sécurisée pour tous les usagers.



# UNE TRAJECTOIRE DYNAMIQUE

**L**e réseau évolue peut s'enorgueillir d'un **taux de satisfaction plus que satisfaisant : 91% !** Cela n'empêche pas la STAD de travailler à son **amélioration continue avec, notamment, une démarche de certification qualité selon la norme AFNOR NF 281. Bientôt, la ligne B concourra, elle aussi, à une mobilité plus performante, plus confortable et plus vertueuse.**

## **Ligne B, consultation et feu vert !**

Au cours du premier semestre 2023, des études approfondies ont été menées pour finaliser les plans d'aménagement et les spécifications de la future Ligne B, Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Entre juin et juillet 2023, une enquête publique réglementaire a été réalisée, marquant une étape clé, avec la consultation des habitants des neuf villes concernées par le projet, de Leforest à Dechy. Les 162 observations recueillies ont principalement porté sur la circulation, la sécurité des cyclistes, le stationnement et la préservation de l'environnement.

Grâce à cette enquête, supervisée par Chantal Urbain, commissaire enquêteur, le projet a été enrichi et adapté en fonction des retours des habitants. Parmi les modifications apportées : le maintien d'un carrefour à feux tricolores à Douai et le déplacement d'une station près des commerces au hameau du Raquet.

**Avec un avis favorable du commissaire enquêteur, confirmant que le projet répond aux besoins de mobilité tout en préservant la qualité de vie, les travaux débuteront en juillet 2024 pour se terminer en septembre 2025.**

## **Flowly pour une optimisation du transport urbain**

Pour affiner la gestion des flux de passagers, la STAD a mis en œuvre Flowly, une technologie de pointe pour le suivi précis des trajets des usagers. Cette solution innovante permet d'identifier les points de montée et de descente des passagers ainsi que leurs correspondances, en associant les données recueillies par les cellules compteuses installées dans les véhicules à celles émanant des téléphones mobiles des voyageurs. Via des boîtiers spécifiques, Flowly capture les signaux Bluetooth émis par les smartphones des usagers. Les données, anonymisées pour respecter la vie privée des usagers, offrent une image précise de l'utilisation réelle du réseau de transport. Déployé depuis l'été 2022, ce système a permis en 2023 de collecter et exploiter les informations nécessaires pour





ajuster les horaires et les parcours des bus selon les besoins réels des usagers.

### Qualité du service : des indicateurs plus que positifs !

Une récente enquête usagers, réalisée en 2023, révèle un taux de satisfaction global de 91% parmi les utilisateurs du réseau évolue. Ce chiffre, manifestement encourageant, souligne la qualité exceptionnelle du service offert. Les aspects les plus plébiscités intègrent l'information voyageur, l'accueil du personnel, ainsi que l'offre globale de déplacement. Néanmoins, l'enquête a également identifié des axes d'amélioration, principalement le confort et le sentiment de sécurité aux arrêts, qui nécessitent une attention accrue pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Parallèlement, la STAD a également entamé une démarche de certification qualité selon la norme AFNOR NF 281, spécifiquement conçue pour les Transports en Commun. Un audit à blanc a été réalisé en juin 2024 avec un résultat encourageant.

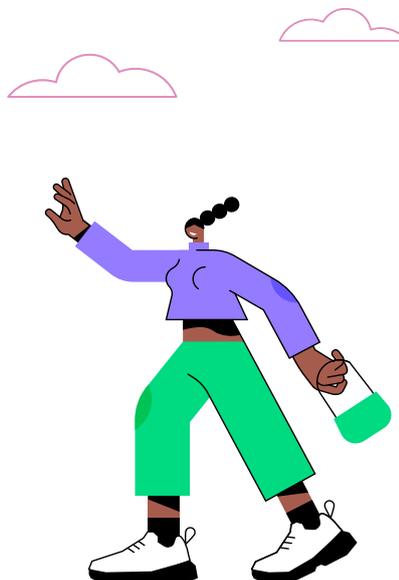
### 7 100 tonnes de CO2...

Le SMTD a établi son bilan carbone à partir de ses données 2021.

Les 3 premiers émetteurs de CO2 :

1. Les déplacements : 91%
2. Les intrants : 4%
3. L'énergie : 2%

La mise en place des panneaux photovoltaïques sur les marquises du dépôt de la STAD ainsi que l'électrification de la flotte à venir seront des facteurs significatifs d'amélioration de ce bilan carbone.



### ► DE BONNES PRATIQUES INSPIRANTES...

Le SMTD et la STAD ont récemment eu l'honneur d'accueillir des représentants de l'agglomération de Forbach et de son service de transport urbain, venus s'enquérir de notre expertise en matière de Mobilité. Évoluant sur un territoire minier, similaire au nôtre, ces visiteurs, responsables d'un réseau qui n'a pas connu de grandes évolutions récentes, cherchaient à s'inspirer de notre modèle pour envisager des améliorations significatives, notamment la mise en place d'une ligne express calquée sur notre Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Plusieurs de nos installations emblématiques leur ont été présentées lors de cette visite. Cette interaction souligne l'attractivité actuelle et l'image positive du territoire.



# LA NOUVELLE VAGUE DU DÉPLACEMENT URBAIN !

**L'**essor du vélo dans le Douaisis témoigne d'une mobilité urbaine en pleine mutation. Ainsi, le service de location de VAE VELLOW y connaît une expansion constante avec une flotte grandissante. Parallèlement, le renforcement du réseau d'abris vélos sécurisés et l'aide financière du SMTD pour le développement des voies douces témoignent d'un engagement constant pour les modes actifs.

## VELLOW en pleine expansion !

Depuis son lancement en juillet 2019, le service de location de vélos électriques VELLOW, sous l'égide du SMTD, a constamment évolué pour répondre à la demande croissante des habitants du Douaisis. D'une offre initiale modeste, la flotte a grandi pour atteindre 605 vélos à assistance électrique, y compris des VTT adaptés aux parcours plus accidentés. Le service a également étendu son offre aux entreprises locales, proposant des VAE en location pour leur personnel, avec une prise en charge partielle ou totale des frais par les employeurs. L'engouement croissant pour le vélo sur le territoire a, par ailleurs, été soutenu par l'accès gratuit aux abris vélos sécurisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.



Plus d'un tiers des usagers VELLOW étant Douaisiens, la première agence VELLOW, basée à Guesnain, au siège du SMTD, a été complétée par une seconde agence ouverte en avril 2023 dans les locaux de la Maison du Vélo et de la Mobilité sur le parvis de la gare de Douai. Cette nouvelle installation, ouverte deux jours par semaine, a pour but de faciliter les réparations et la maintenance rendant ainsi le service plus accessible pour nos usagers.

Pour faire face à cette croissance, VELLOW a renforcé son équipe avec deux nouvelles recrues : Vincent Decortes, technicien vélo et Séverine Guilbert, assistante administrative et commerciale.

Grâce à ces développements et recrutements, VELLOW continue de jouer un rôle prépondérant dans la promotion d'une mobilité durable et respectueuse de l'environnement, démontrant l'engagement du SMTD envers une meilleure qualité de vie dans le Douaisis.

## Renforcement du réseau d'abris vélos sécurisés

Pour promouvoir la mobilité multimodale, le SMTD a continué de développer, en 2023, son réseau d'abris vélos sécurisés (accès par badge et vidéoprotection des abris) à travers le territoire.

Cette initiative vise à offrir aux habitants des solutions pratiques et sûres pour le stationnement des deux-roues, encourageant ainsi une transition vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement.

Le premier jalon de ce projet ambitieux fut posé en septembre 2015 avec l'inauguration de la Maison du Vélo et de la Mobilité offrant 106 places de stationnement pour vélos sur le parvis de la gare de Douai, facilitant ainsi l'accès au train et aux lignes évéole pour les cyclistes. La dynamique s'est poursuivie avec un deuxième abri en octobre 2020 près de la gare de Sin le Noble, suivi d'un troisième en

2021 près du Pont d'Esquerchin à Douai. L'année 2022 a connu deux abris supplémentaires : le premier à Masny près de la ligne A, et le second à Aubry, à proximité de la future ligne B.

En 2023, le réseau s'est encore agrandi avec l'installation d'un sixième abri vélo sur la nouvelle aire de covoiturage de Pecquencourt. Ce nouvel abri renforce non seulement le maillage du territoire en termes de mobilité douce mais soutient également la pratique du covoiturage.

### Aide financière au développement des voies douces

Pour promouvoir la marche et le vélo sur son territoire, le SMTD a opté pour un soutien financier direct aux communes. Depuis 2022, le SMTD a augmenté le montant de sa participation pour la création de pistes cyclables prenant en charge 50% à 70% des postes « signalisation, revêtement et bordures » dans une limite 60 000 € (vs 30 000 € précédemment). Pour les autres aménagements communaux en faveur des modes actifs (création de bandes cyclables et/ou création de cheminements

piétons), le dispositif est resté inchangé.

Dans ce contexte, Sin le Noble a bénéficié d'une aide de 32 000 € pour la mise en place d'une piste cyclable bidirectionnelle. Parallèlement, la commune de Goeulzin a reçu le montant maximum de subvention fixé à 60 000 € pour créer une voie verte de plus d'un kilomètre.

Ces subventions s'inscrivent dans la continuité d'une stratégie initiée en 2016 avec l'adoption d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) ambitieux qui vise à augmenter de 25 % les déplacements à vélo et à encourager la marche à pied. En octobre 2023, les élus du SMTD ont voté le renouvellement du dispositif de subventions en maintenant des participations financières importantes et en portant l'éligibilité de ce dispositif jusqu'en 2025 afin de donner davantage de visibilité à cet accompagnement.

### Réseau cyclable : une stratégie coordonnée dans le cadre du SDMD

Dans le cadre de son engagement pour un réseau cyclable sécurisé et continu, le SMTD a mis en place

un Schéma Directeur Modes Doux (SDMD). Ce plan ambitieux est évalué par un Comité de suivi annuel, rassemblant les principales entités concernées telles que les communes, les intercommunalités et le Département du Nord, sous la houlette de M. Jean-Luc Hallé, Vice-Président en charge de ce dossier.

Lors de la réunion du Comité de suivi, le 20 novembre 2023, plusieurs projets majeurs ont ainsi été examinés : une liaison cyclable entre Férin et le Centre Hospitalier de Douai via la D25 - Route de Dechy, une autre liaison entre Cantin et Bugnicourt via la D643, des aménagements dans la zone des Près Loribes. Leur réalisation est prévue en 2024. L'objectif principal de ces initiatives est de créer un maillage complet du territoire, assurant continuité et fiabilité.

En outre, pour encourager la mise en oeuvre opérationnelle de son Schéma Directeur Modes Doux, le SMTD a voté en 2023 la mise en place d'un dispositif financier (subvention de 10% du montant des travaux) concernant les projets cyclables sous maîtrise d'ouvrage du Département du Nord et identifiés au SDMD.



# MIXER, PARTAGER... POUR MIEUX AVANCER

**L'**année 2023 a été marquée par 2 grandes nouveautés sur le territoire en faveur du covoiturage et du transport multimodal : la création de la première aire de covoiturage à Pecquencourt ainsi que l'aménagement d'un parc relais à Aniche. Deux innovations majeures pour une circulation allégée !

## Covoiturage, une pratique à promouvoir !

Dans une démarche proactive pour réduire la congestion routière et encourager une mobilité plus durable, le SMTD a lancé une initiative importante pour faciliter le covoiturage : la première aire de

covoiturage du Douaisis. Inaugurée à Pecquencourt fin 2023, cette aire gratuite se trouve à un point de convergence stratégique, facilement accessible par les transports en commun mais aussi à vélo, un abri sécurisé y ayant été installé. Elle offre 50 places de stationnement, dont une pour les personnes à mobilité réduite et deux équipées de bornes électriques. La sécurité est assurée par une clôture et de la vidéo-surveillance.

Le projet, d'un budget d'environ 500 000 €, a été financé aux deux-tiers par des subventions obtenues grâce à la participation du SMTD à cinq appels à projets.

Parallèlement, pour combattre le faible taux d'occupation des véhicules et améliorer les temps de trajet entre Douai et Lille, la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Nord a mis en place une voie réservée au covoiturage

sur l'autoroute A1. Pour cela, un atelier participatif a été mené sur le territoire du Douaisis en juin 2023 afin de réunir les acteurs essentiels et récolter ainsi leurs remarques et observations sur ce sujet. Depuis septembre 2023, cette voie de 13 km, destinée aux véhicules avec au moins deux occupants, est utilisable pendant les heures de pointe matinales. Ce dispositif, actuellement en phase d'expérimentation, vise à rendre les déplacements plus fluides et rapides.

Ces efforts conjoints du SMTD et de la DIR Nord visent à encourager le covoiturage et réduire les émissions de carbone à l'échelle de notre territoire.

## Parc-relais, la clé du déplacement multimodal et de l'intermodalité

Juste en face de l'arrêt de bus « DELFORGE » de la ligne A du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service), la ville d'Aniche dispose d'un terrain permettant d'accéder à des équipements sportifs. Afin de réduire la circulation automobile en encourageant la combinaison de différents modes de transport, le SMTD a souhaité y aménager son 1<sup>er</sup> parc relais. Une convention a été signée entre le SMTD et la commune d'Aniche définissant les obligations du Syndicat en termes de travaux, d'entretien et de prise en charge des frais afférents.

Ce nouveau parc relais doit permettre aux habitants du territoire de laisser leur voiture à Aniche et de prendre un bus pour se rendre à leur destination finale. D'autant que des travaux ont





permis d'améliorer l'accessibilité et la sécurité du quai « DELFORGE », desservi par les lignes 18 et 19 du réseau évéole et les lignes 811 et 851 du réseau régional Arc en Ciel 2.

Le stationnement sur le parc relais est simple et gratuit pour les usagers du réseau de bus. Un « plus » économique attractif qui permet de réduire le trafic et les émissions de gaz à effet de serre au cœur de l'agglomération.

### **Mobilité pour tous : la plateforme mobilité**

Créée pour faciliter les déplacements sur le territoire, La Plateforme Mobilité du Douaisis recense 107 appels reçus au cours de l'année 2023 (60% issus de Douaisis Agglo, 40% de Coeur d'Ostrevent). Ces appels ont été largement résolus (93%), grâce à l'utilisation de transports en commun et l'aide d'associations locales.

En 2023, l'activité de la plateforme est toujours ponctuée par l'animation d'ateliers mobilité (14 au total) et la participation sous forme de stands d'information à 13 forums organisés par les partenaires de l'insertion du territoire. De plus, 6 sessions de formation ont été proposées aux structures de proximité pour informer

les professionnels accompagnant les publics, des différents dispositifs de mobilité existants sur tout le territoire.

L'initiative s'est étendue au-delà des formations, avec des actions telles que la mise à jour du guide de mobilité, désormais disponible uniquement en ligne pour préserver les arbres, et la participation active du SMTD au « Challenge de la mobilité Hauts de France », encourageant l'utilisation de transports écologiques pour les trajets domicile-travail. La Plateforme continue de jouer un

rôle clé en informant les habitants mais aussi les entreprises locales et les établissements scolaires sur les meilleures pratiques de mobilité. La démarche de Plan de Mobilité employeur a d'ailleurs pu être présentée au Centre Hélène Borel à Raimbeaucourt, à Forvia sur la Zone des Près Loribes et à la direction des URSSAF de Douai.

Enfin, la Plateforme mobilité a été contactée par la CCI du Grand Paris pour intégrer le répertoire des actions mobilité. La Plateforme mobilité est aujourd'hui référencée dans ce guide à portée nationale.



# PROMOUVOIR LA MOBILITE DURABLE

**S**i le savoir-faire est important, le faire-savoir ne l'est pas moins ! Pour accompagner le changement dans les modes de déplacement des habitants du Douaisis, le SMTD ne ménage pas sa peine. Ateliers-mobilité, stands d'information, événements se sont multipliés toute l'année 2023 pour aller au-devant des habitants du territoire et convaincre.

## Le SMTD, présent à la Foire Exposition de Douai

La 79<sup>ème</sup> Foire Expo de Douai, qui s'est tenue du 9 au 18 septembre 2023, est un espace privilégié pour le commerce, la culture et les festivités. Le SMTD, en collaboration avec la STAD, exploitant du réseau évéole, y a tenu un stand pour partager les avancées récentes de ses projets. Parmi ceux-ci, la transformation de la ligne 2 en ligne B, Bus à Haut Niveau de Service, et l'inauguration de la nouvelle aire de covoiturage à Pecquencourt.



## Ateliers, formations et forums....

Entre le 9 février et le 14 décembre, ce ne sont pas moins de 14 ateliers mobilité qui ont été organisés : 1 à Douai (organisme de formation ADAPECO), 4 à Lambres-lez-Douai (organismes de formation INSTEP et Préventhys), 2 à Auberchicourt (CF de la CC Cœur d'Ostrevent), 1 à Masny (Mission locale), 1 à Sin le Noble (Pôle Emploi), 3 à Somain (Centre social Largiller et Lycée professionnel Hélène Boucher), 2 à Waziers (Centre social et Pôle Emploi Douai).

La participation à de nombreux forums et événements (13 !) a également marqué l'année 2023 : Forum SEGPA en février, Opération

Jobs d'été de la MJC et Événement Oser pour demain du CIO en mars, Forum attractivité en avril, Forums Ville de Somain et CH Somain en septembre, JPO à Aniche et Forum Industrie, Événement Maisons et cités, Portes ouvertes ESI en octobre, Événements Réussir sans attendre et Réussite pour tous en novembre.

Enfin, les formations de référents mobilité se sont poursuivies au sein de la STAD en mars, la Mission locale et le Pôle Emploi en mai, le Cap Emploi en juin, les Hauts de France Mobilités en septembre et les Apprentis d'Auteuil en novembre.

## Le SMTD, ambassadeur du Challenge de la Mobilité

Organisé par la CCI Hauts-de-France avec le soutien de l'ADEME, du Conseil Régional, de Hauts-de-France Mobilités et de SNCF Mobilités, le « Challenge de la Mobilité » est une initiative



destinée à encourager l'utilisation d'alternatives à la voiture solo. Du 18 au 23 septembre 2023, les salariés étaient invités à opter pour des moyens de transport plus verts pour leurs déplacements professionnels (marche, vélo, covoiturage ou transports en commun). Pour la troisième année, le SMTD a agi en tant qu'ambassadeur de cette campagne, en visant notamment les trente employeurs majeurs du Douaisis. Le SMTD a ainsi programmé diverses actions, telles qu'un webinar inaugural, l'envoi de mails d'informations mais aussi son assistance pour l'organisation d'événements dédiés à la mobilité, comme la mise à disposition de vélos « Vellow » ou l'intervention de spécialistes. En 2023, 8 entreprises du Douaisis ont participé au Challenge.

### Un séminaire pour revisiter la mobilité des employés

Lors d'une réunion tenue à Douaisis Agglo avec la participation du pôle mobilité du SMTD, Envision, gigafactory de batteries en construction, a manifesté

son intérêt pour proposer des alternatives à la voiture individuelle à ses employés actuels et futurs. De cet échange, plusieurs idées ont émergé dont l'extension de la ligne 17, l'installation d'un arrêt de bus à proximité ou directement sur le site de l'entreprise, et le développement des voies cyclables vers Douai et Corbehem.

Ces discussions ont inspiré l'organisation d'un séminaire rassemblant les entreprises situées dans la zone de l'Ermitage et ses alentours. Lors de ce séminaire, qui a eu lieu en décembre, les missions du SMTD ont été présentées ainsi que le diagnostic de l'accessibilité des zones d'activités (ZA) et de l'outil plan de mobilité employeur à mettre en place. Des actions concrètes potentielles telles que le développement du covoiturage ou l'utilisation du service VELLOW. Une séance d'échanges a ensuite permis de recueillir les besoins spécifiques des entreprises, ouvrant la voie à une approche plus durable de la mobilité.





# EN ROUTE POUR 2024 !

**E**n 2024, le SMTD placera évidemment au cœur de ses priorités les travaux d'aménagement de la ligne B. Cependant, d'autres enjeux auront leur part d'attention : développement des modes de transport actifs mais aussi, les initiatives visant à réduire l'usage individuel de la voiture, telles que le covoiturage et prochainement l'autopartage.

### Ligne B, place aux travaux !

Axe majeur du réseau évéole, la ligne 2 va se métamorphoser en ligne B, Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Cette nouvelle ligne reliera la gare de Leforest au Centre Hospitalier de Dechy, en

traversant le centre-ville de Douai. Son parcours, d'une longueur de 17,2 km, reprend en grande partie l'itinéraire actuel de la ligne 2. Les aménagements nécessaires débuteront en juillet 2024 avec une finalisation prévue pour septembre 2025.

Le budget du projet s'élève à 13,5 millions d'euros HT. Son financement inclut d'importantes subventions, notamment une aide de 2,3 millions d'euros obtenue à la suite de l'appel à projets 2021 de l'état « Transports Collectifs en Site Propre (TCSP) » et un soutien financier de 1.3 millions d'euros de la part du Département du Nord.

En plus d'améliorer la fonctionnalité et la fiabilité du réseau de transport du Douaisis, l'aménagement de la ligne B transformera le paysage urbain, rendant le territoire plus accessible mais aussi plus agréable pour ses résidents.

### Un nouveau dépôt pour accompagner l'expansion du réseau évéole

Pour répondre à la forte hausse de fréquentation et aux défis posés par l'adoption de technologies plus propres (migration vers des bus électriques), le SMTD envisage la création d'un second dépôt de bus. Le dépôt historique situé à Guesnain, bien que récemment modernisé avec notamment l'installation d'une station de gaz pour alimenter 14 bus GNV a, en effet, atteint sa capacité maximale.

L'objectif des élus du SMTD est de trouver, en 2024, un terrain d'au moins deux hectares nécessaire au projet – un défi considérable étant donné la rareté du foncier à l'échelle du territoire-. Une fois le site adéquat trouvé, les travaux d'aménagement devraient débuter en 2025. Un site potentiel a déjà été identifié par le SMTD, mais il nécessite encore des études complémentaires et des réflexions supplémentaires.

## SÉCURITÉ RENFORCÉE EN 2024

En 2024, une refonte globale du système de vidéoprotection sera réalisée. Elle inclura la protection du réseau, du dépôt de Guesnain, mais aussi les abris à vélos, l'agence évolue à Douai et les agences VELLOW à Douai et à Guesnain. Un système central sera mis en place pour gérer près de 170 caméras. Cette modernisation vise à offrir une meilleure sécurité pour l'ensemble du réseau et ses usagers.



### La petite reine, toujours à l'honneur !

Le SMTD continue de développer activement l'offre VELLOW pour améliorer la mobilité sur son territoire. Depuis son lancement en juillet 2019, le service VELLOW a connu une expansion significative, passant de 15 à 605 vélos à assistance électrique (VAE) à ce jour. L'année prochaine, le parc devrait s'enrichir de 100 à 150 nouveaux VAE.

En outre, une évolution notable est prévue pour 2024 avec le passage au digital de toutes les procédures VELLOW de l'état des lieux à la souscription des contrats en passant par le prélèvement automatique.

### Vers une rocade cyclable autour de l'agglomération

Le SMTD soutient la mobilité douce en allouant des fonds importants au développement des aménagements cyclables. En 2024, un nouveau segment cyclable de près de 2 kilomètres, connectant Bugnicourt à Cantin, est prévu. En facilitant la connexion entre Douai et Bugnicourt, ce tronçon est essentiel pour compléter la liaison B du Schéma Directeur Modes Doux (SDMD). Deux chaînons manquants de la liaison J du SDMD seront également réalisés : l'un entre Férin et le Centre Hospitalier de

Dechy et l'autre entre la Gare de Flers-en-Escrebieux et la zone d'activités des Près Loribes. Ces développements contribuent à la création d'une rocade cyclable autour de l'agglomération visant à relier les principales zones d'activités du territoire.

### Covoiturage, transport multimodal, et bientôt, autopartage

À la suite de la création de la première aire de covoiturage à Pecquencourt en novembre dernier, ainsi que du premier parking relais à Aniche, le SMTD affirme son engagement envers le développement continu de ces infrastructures vitales pour la mobilité durable. Le Syndicat recherche donc activement des terrains appropriés. Plusieurs projets seront étudiés en 2024.

Par ailleurs, le SMTD explorera une nouvelle dimension de la mobilité urbaine avec le projet de mise en place d'une station d'autopartage à la gare de Douai. Ce projet, qui vise à renforcer la centralité et la fonction de pôle d'échanges multimodal de la gare, est actuellement en phase de discussions avec divers opérateurs et les services municipaux. L'objectif est d'enrichir l'offre de mobilité pour les habitants et de contribuer à un environnement urbain plus durable.

## Nouvelle enquête pour façonner l'avenir des transports dans le Douaisis

Douze ans après la dernière Enquête Ménages-Déplacements (EMD) qui a révélé les habitudes de déplacement des habitants du Douaisis, une mise à jour sera lancée en 2024 pour adapter et améliorer les politiques de mobilité. Renommée EMC2 pour Enquête Mobilité Certifiée Céréma, cette nouvelle enquête est menée en collaboration avec le Céréma, reflétant un partenariat solide entre l'État et les collectivités locales.

L'objectif de l'EMC2 est triple :

- collecter des données détaillées sur les pratiques de déplacement actuelles,
- évaluer l'impact des initiatives récentes telles que l'extension du réseau évolue, la gratuité des transports, les nouvelles lignes de bus, et le service de vélos électriques VELLOW
- mesurer les effets de la crise sanitaire, du télétravail, et de l'augmentation des coûts des carburants.

Plus de 5 600 personnes seront sondées pour fournir une base de données robuste qui éclairera le futur Plan de Mobilité du territoire. Cette enquête stratégique est essentielle pour orienter les décisions futures et optimiser le réseau de transport en réponse aux besoins spécifiques des habitants.



# BILAN FINANCIER

Avec une dette qui continue de décroître et une épargne brute conséquente, notre capacité de désendettement est excellente, inférieure à 5 ans.

Financièrement, tous les indicateurs sont au vert et nous permettent de construire l'avenir sereinement.

Le nombreux projets (ligne B, intermodalité, verdissement de la flotte de bus) du SMTD dans les années à venir seront financés par nos ressources propres et des subventions de nos partenaires, sans recours à l'emprunt.

## Fonctionnement Comptes consolidés

Dépenses de fonctionnement (en €)		2023
011	Charges à caractère général	29 476 504,13
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 177 593,34
014	Atténuations de produits	11 527,59
65	Autres charges de gestion courante	155 653,90
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>30 821 278,96</b>
66	Charges financières	2 816 804,14
67	Charges exceptionnelles	10 204,17
	Dont virement du budget principal au budget annexe	0,00
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>33 648 287,27</b>
68	Dotations aux amortissements	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 514 100,21
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>8 514 100,21</b>
	<b>Total</b>	<b>42 162 387,48</b>
	<b>Déficit reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>

Recette de fonctionnement (en €)		2023
013	Atténuations de charges	5 155,44
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	188 694,39
73	Impôts et taxes	29 061 922,02
74	Dotations et participations	13 770 847,57
	Dont virement du budget principal au budget annexe	0,00
75	Autres produits de gestion courante	369 652,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>43 396 271,42</b>
76	Produits financiers	623 719,69
77	Produits exceptionnels	1 629 034,56
78	<b>Reprises sur provisions</b>	<b>1 910 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>47 559 025,67</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 510 744,38
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>3 510 744,38</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>51 069 770,05</b>
	<b>Excédent reporté N-1</b>	<b>22 559 644,68</b>
	<b>Excédent cumulé de fin d'année</b>	<b>31 467 027,25</b>

## Marchés publics

22 marchés ont été attribués en 2023 pour : Conception et réalisation du journal SMTD TED n°25 – Titulaire : Audace ; Conception et réalisation du rapport d'activités 2022 du SMTD – Titulaire : Audace ; Émission et livraison de titres restaurant pour le personnel du SMTD – Titulaire : Edenred ; Entretien courant et vitrerie à la Maison du vélo à Douai – Titulaire : Agenor ; Impression et livraison du journal du SMTD mai 2023 – Titulaire : Nord'Imprim ; Impression et livraison du rapport d'activités 2022 du SMTD – Titulaire : SARL Delezenne ; Travaux aménagement aire de covoiturage Pecquencourt lot n°1 – Titulaire : Lemoine Espaces verts ; Travaux aménagement aire de covoiturage Pecquencourt lot n°2 – Titulaire : SAS Daniel Devred ; Conception et réalisation du journal SMTD TED n°26 – Titulaire : Audace ; Télésurveillance du siège du SMTD – Titulaire : R2S ; Fourniture de matériels d'infrastructure réseau fibre optique du SMTD – Titulaire : Elecmatic ; Travaux électriques pour renouvellement des câblages réseaux des bâtiments administratif et exploitation du dépôt de la STAD – Titulaire : Nord Fibre Optique ; Travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques – Titulaire : Eiffage Système Nord ; Travaux de renforcement de charpente métallique – Titulaire : SAS Boschet ; Impression et livraison journal SMTD TED n°26 – Titulaire : Nord'Imprim ; Travaux électriques courants forts / faibles bâtiments SMTD : SAS Daniel Devred ; Travaux pour fourniture et pose de clôtures 43 rue Delforge à Aniche – Titulaire : SAS TABARY ; Création d'un local à vélo au sous-sol du SMTD – Titulaire : Devred Bâtiment ; Conception et réalisation journal du SMTD TED n°27 – Titulaire : Audace ; Impression et livraison journal du SMTD – Titulaire : Nord Imprim ; Mission CSPPS pour travaux ligne B du BHNS – Titulaire : Contrôle G ; Exploitation du réseau de transport en commun Evéole et assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets d'infrastructure – Titulaire : STAD.

Dépenses d'investissement (en €)		2023		
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 359 777,52	0,00	4 359 777,52
19	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 235,72	0,00	8 235,72
204	Subventions d'équipement versées	18 793,20	0,00	18 793,20
21	Immobilisations corporelles	1 457 626,22	0,00	1 457 626,22
23	Immobilisations en cours	1 559 594,77	0,00	1 559 594,77
28	Amortissements des immobilisations	50 000,00	0,00	50 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	3 510 744,38	3 510 744,38
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>7 454 027,43</b>	<b>3 510 744,38</b>	<b>10 964 771,81</b>
	<b>Restes à réaliser à reporter en N+1</b>			<b>1 212 145,33</b>

Recettes d'investissement (en €)		2023		
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 498,55	0,00	4 498,55
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	50 000,00
19	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement reçues	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 500,00	0,00	10 500,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	8 514 100,21	8 514 100,21
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
	<b>Total</b>	<b>64 998,55</b>	<b>8 514 100,21</b>	<b>8 579 098,76</b>
	<b>Excédent reporté</b>			<b>9 765 666,21</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			<b>1 808 838,23</b>
	<b>Excédent cumulé de fin d'année</b>			<b>7 976 686,06</b>

Investissement  
Comptes consolidés



Syndicat Mixte des Transports du Douaisis



**SMTD.FR**